

N'oublions pas une discussion assez vive et fort piquante qui a eu lieu à la chambre des députés à l'occasion des promotions et des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. M. de Salvandy a été blâmé pour sa prodigalité de cordons. M. Lherbette, de la gauche, et M. Chaix-d'Est-Ange, du centre, ont été d'accord sur ce point, et l'on a fait observer que 50,117 légionnaires sur une population de 55 millions d'habitants donnent une décoration sur 700 habitants; or, de ce dernier chiffre, comme il faut déduire moitié pour les femmes, moitié du surplus pour les enfants, puis enfin moitié du reste pour les hommes ne sachant ni lire ni écrire, il devient évident que sur 120 citoyens français adultes et pouvant signer leur nom, il se rencontre un légionnaire. Cela peut être, comme on l'a dit, fort utile à la fabrication des rubans, mais non à la propagation des grands sentiments et des dévouements sublimes.

L'accord qui s'est rencontré à la Chambre pour blâmer le prodigieux Excellence de l'instruction publique, ne s'est pas, nous devons l'avouer, retrouvé dans la presse. Si la gauche et le centre ont donné en même temps au Palais-Bourbon, il y a eu dans les journaux infiniment moins d'ensemble. Il y a même tel journal où la guerre civile semble avoir éclaté entre les écrivains du premier étage et ceux du rez-de-chaussée. Le même journal, aux colonnes supérieures duquel nous venons d'emprunter la statistique critique des légionnaires, parle bien différemment dans son feuilleton de M. de Salvandy, de ses promotions déclarées et de ses promotions *in petto*. Voici la lettre ministérielle qu'il reproduit, lettre adressée à M. Vignet, président de la Société des gens de lettres :

« Mon cher président, j'ai l'honneur de vous informer que le roi a nommé chevaliers de la Légion d'honneur, dans la Société des gens de lettres, MM. Gozlan, de Bazancourt, Hippolyte Lucas, Léon Halevy, Ernest Alby, Arsène Houssaye. Ce ne sont ni tous les noms dignes de cette distinction, ni tous ceux sur qui je voulais l'appeler. Quelques ajournements de très-courte durée n'empêcheront pas que tous mes vœux ne soient satisfaits, et que la Société n'apprécie combien le gouvernement du roi tient à honneur de marquer sa bienveillante estime pour les travaux de ses membres.

« Exprimez ce sentiment comme vous savez faire, mon cher président, et recevez les nouvelles assurances de mon sincère attachement.

« SALVANDY. »

Nous trouvons l'explication des ajournements auxquels M. de Salvandy a été condamné par ses collègues dans le discours de M. Chaix-d'Est-Ange : « On dit qu'à l'occasion de la fête du 1^{er} mai, un ministre, que je n'ai pas besoin de nommer, aurait donné les croix avec une telle prodigalité, que les autres membres du gouvernement s'en seraient inquiétés, à ce point qu'il y aurait encore en portefeuille une réserve retenue par la prudence du cabinet tout entier, une ordonnance comprenant soixante nominations, qu'on n'aurait pas encore osé produire, mais qui se produiront peu à peu. Ce n'est pas tout. On ajoute que M. le ministre, craignant de manquer de sujets, aurait écrit une circulaire dans laquelle il demandait qu'on voulût bien lui signaler les talents ignorés qui font la gloire de la France. (On rit.) Mais je dois dire que je suis convaincu que M. le ministre de l'instruction publique est trop pénétré de l'importance de la distinction dont il s'agit, pour jamais la discréditer par une prodigalité irréfutable. »

ROME ET SES SOLENNITÉS. — Notre ambassadeur à Rome, M. le comte Rossi, va avoir à négocier avec les conclaveistes, pour faire, sinon prévaloir le cardinal dont l'élection serait la plus désirable pour la France, du moins écarter celui dont le choix lui serait le plus antipathique. Voici, d'après *l'Univers*, la composition actuelle du sacré collège. Il comprend 62 cardinaux dont 6 évêques, 48 prêtres et 8 diacres. Deux sont de la création de Pie VII, 7 de Léon XII et 53 de Grégoire XVI. Ils sont ainsi répartis, selon la nationalité : 32 des Etats de l'Eglise, 7 italiens des Etats soumis à l'Autriche, 2 autrichiens, 7 des Etats de Sardaigne, 6 des Deux-Siciles, 2 de Toscane, 3 français, 1 espagnol, 1 portugais, 1 anglais (Monsieur Acton, né à Naples), 1 belge. Le plus jeune est le cardinal Riario-Sforza, archevêque de Naples, né le 5 décembre 1810; le plus vieux, le cardinal Tadini, âgé de quatre-vingt-six ans. Des trois cardinaux français, deux seulement sont en route pour Rome, MM. de Bonald et de Latour d'Auvergne. M. Bernet, archevêque d'Aix, est retenu par l'état de sa santé.

Nous avons reçu un bulletin des cérémonies qui ont eu lieu jusqu'à ce jour dans la ville pontificale. Aussitôt après la mort de Grégoire XVI, le cardinal-camerlingue s'est rendu au palais. Le mort avait le visage couvert d'un voile blanc. Quand le voile a été enlevé, le cardinal a frappé trois fois sur la tête du souverain pontife avec un petit marteau d'argent, et l'a appelé trois fois par son nom de baptême; puis il s'est tourné vers les assistants et a dit : « Le pape est réellement mort (*il papa e realmente morto*). » Il a constaté la mort et l'a notifiée au sénateur romain; celui-ci l'a fait, à son tour, annoncer à la ville par la cloche majeure du Capitole, à laquelle répondaient toutes les cloches des églises de Rome.

Après avoir été embaumé par les cubiculaires, le corps a été revêtu des habits pontificaux, robe blanche et camail cramoisi, et transporté du Quirinal au Vatican. Le cortège a suivi les rues qui forment, à Rome, la voie Papale, *strada Papale*. Des dragons, des massiers portant des torches, des trompettes, des pénitenciers de Saint-Pierre portant des flambeaux allumés et récitant l'office des morts, et des gardes suisses accompagnaient la litière sur laquelle reposait le corps, et qui était portée par des mules blanches caparaçonnées de deuil. Un détachement de carabiniers et des pièces d'artillerie terminaient le cortège funéraire, éclairé sur tous les points de sa marche par de grandes torches.

Arrivé à la chapelle Sixtine, le corps a été placé sur un lit de parade en damas rouge, broché d'or. Des cierges brûlaient autour. Les pénitenciers de Saint-Pierre, rangés auprès,

récitaient pendant trois jours l'office des morts. Deux et quelquefois quatre gardes nobles se relèvent successivement. Le quatrième jour, le corps a dû être transporté dans la basilique de Saint-Pierre, à la chapelle du Saint-Sacrement, et déposé sur une estrade de manière que les pieds, placés en dehors de la grille qui ferme l'entrée de la chapelle, puissent être baisés par le peuple.

TAHITI. — Les dernières nouvelles de Borabora (archipel de Tahiti), ont appris que la frégate *Uranie* et le bateau à vapeur le *Phaéton*, avaient été expédiés à Huahine, pour commencer par cette île la soumission des îles sous le vent, qu'ils devaient terminer par celle de Borabora.

Le *Times* prétend que la reine Rapaia, souveraine de Huahine, s'étant refusée à se mettre sous le protectorat de la France, le commandant de l'expédition, après lui avoir accordé quatre jours de réflexion, a débarqué 500 hommes qui ont trouvé une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, 2,000 indigènes étaient en mesure de repousser l'attaque, et les Français ont été obligés de se rembarquer avec perte de cinquante hommes tués et un grand nombre de blessés. A la tête des indigènes, dit le *Times*, se trouvaient quelques Anglais et Américains.

Cette nouvelle mérite confirmation.

HAÏTI. — Les nouvelles, à la date du 10 mai, annoncent la cessation des hostilités; la confiance commençait à se rétablir. Les bandes des *Piquets* ont été battues et dispersées; il n'en reste que quelques débris.

Le nouveau président montre de l'activité, des intentions assez conciliantes, et jusqu'à présent du respect pour la constitution très-démocratique de 1816, qu'il a remise en vigueur.

Le contre-amiral Laplace et le commandant Lartigue ont fait comme un échange de corvettes : la *Blonde* a rallié l'escadrière des Antilles, la *Naiade* est venue rejoindre la station d'Haïti. Le brick le *Cassard* est à présent commandé par le capitaine de corvette Roquemaurol.

On dit que le consul général, qui a quitté la *Thétis* depuis deux mois, continue de résider à San-Yago (Cuba). Un chanceux à Port-au-Prince est le seul fonctionnaire français du consulat général auprès de toute la république haïtienne.

ETATS UNIS. — On a reçu des nouvelles de New-York du 19 mai par le *Yorkshire*. Celles du *Cambria* s'arrêtaient au 16. Un navire arrivé le 9 à la Nouvelle-Orléans, avait apporté du théâtre de la guerre des nouvelles jusqu'au 29 avril. Une deuxième affaire a eu lieu entre les troupes américaines et mexicaines, dans la distance qui sépare Matamoras de la Pointe-Isabelle. Le corps du général Taylor a subi un nouvel échec. Un corps de 70 volontaires en voulant rejoindre le camp de ce général, a été défait par les Mexicains. Ceux-ci ont entièrement enveloppé le camp et coupé toutes ses communications. Le corps qui a défilé le détachement de volontaires se composait de 1,500 hommes, dont 50 ont péri dans l'engagement. On présume que c'est un détachement du corps qui, à l'époque des dernières nouvelles, avait traversé le Rio-Grande, à 20 ou 25 milles au-dessus de Matamoras, et que l'on évalue à 5,000 hommes. On croit qu'il avait fait un circuit pour se porter à l'est du camp du général Taylor. Il y avait de plus, en dernier lieu, 5,000 Mexicains sur le Rio-Grande, dont moitié au-dessous et moitié au-dessus du camp américain. Le général Taylor n'avait plus que pour dix jours de vivres.

CHILI. — Des lettres de Valparaiso, portant la date du 1^{er} avril, annoncent qu'une émeute formidable a éclaté dans cette ville, à l'occasion de l'élection des députés.

Vingt à trente personnes ont trouvé la mort dans ces troubles, d'autres ont été blessées, d'autres enfin ont vu leurs magasins et leurs maisons pillés par la populace ameutée. L'ordre a été rétabli.

Le consul français, d'accord avec le commandant du navire de guerre le *Génie*, ainsi que le commandant du navire de S. M. B. la *Daphné*, ont offert au gouverneur un corps de troupes de débarquement pour protéger leurs nationaux; mais ce secours n'a pas été nécessaire, et ils se sont contentés de stationner toute la nuit dans des canots armés, le long du rivage.

PORTUGAL. — Le duc de Palmella avait adressé, dès le 21 mai, aux gouverneurs civils des provinces une circulaire qui pouvait être considérée comme le manifeste politique du nouveau ministère. Il leur annonçait toutes les mesures adoptées conformément aux vœux de la révolution, et insistait pour l'adoption immédiate de tous les moyens propres à rétablir la tranquillité et la confiance publique. Il engageait toutes les juntes à imiter l'exemple de celle de Leiria, en envoyant leur adhésion sans restriction aux décrets de la reine. On sait que, en effet, cet exemple a été suivi par un certain nombre de juntes. Mais il en est plusieurs qui manifestent l'intention de rester organisées pour surveiller la marche du gouvernement et l'exécution des décrets, et cela jusqu'à l'époque où la représentation nationale entrera en fonctions.

La correspondance ministérielle de Madrid ajoute : « Les dernières dépêches reçues de Portugal vont, dit-on, jusqu'au 5 juin. Le ministère portugais, forcé de souscrire au vœu populaire, a ordonné : 1^o une amnistie pour les délits politiques; 2^o l'armement de la garde nationale, et 3^o la dissolution du conseil d'état. »

Pour remplir le programme des juntes, il n'y a plus que deux concessions à faire : convoquer les cortès constituantes et nommer un ministère indépendant de la cour et de l'étranger, c'est-à-dire remettre le pouvoir aux septembristes.

BELGIQUE. — Il se passe actuellement en Belgique un fait de la plus haute gravité. Pour renverser le ministère catholique de M. de Theux, une grande et active coalition s'organise dans tout le pays sous le titre d'*association libérale*. Tous les électeurs qui appartiennent à cette opinion, et même un certain nombre de citoyens qui ne font pas partie du corps électoral, se sont réunis dans les principales villes. Dans ces assemblées on a discuté avec calme toutes les questions qui sont à l'ordre du jour, et l'on a préparé des candidatures pour les

élections prochaines. Chaque comité a nommé des délégués; ceux-ci ont commencé à se réunir à Bruxelles, dans un congrès central qui tient ses séances à l'hôtel de ville. Cet édifice a été mis à la disposition des électeurs libéraux par un arrêté du conseil municipal.

DÉSASTRES ET ACCIDENTS. — Le lundi 8 juin, à Lameaugon, bourg situé à environ 6 kilomètres de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), sur la rive gauche du Gouet, la foudre est tombée sur le clocher, qu'elle a dégradé d'une manière notable. Elle l'a attaqué à environ un mètre au-dessous de son couronnement, vers la partie nord, l'a sillonné sur tous les sens, a percé la toiture de l'église, et pénétrant dans l'intérieur, est allée se neutraliser dans le sol. Malheureusement, au moment de ce sinistre, une foule considérable de paroissiens et d'habitants des communes voisines était réunie dans le temple pour assister aux vêpres et à l'instruction, lorsqu'une détonation semblable à celle d'une pièce de canon jeta la terreur dans cette assemblée. A ce coup inattendu les assistants tombèrent les uns sur leurs genoux, les autres sur leurs mains, et aussitôt partirent du fond de l'église les cris les plus lamentables. Une centaine de personnes avaient été atteintes, et la moitié d'entre elles avaient été plus ou moins blessées. On fit aussitôt évacuer les blessés sur le presbytère. Les plus gravement atteints, au nombre de cinq, furent déposés dans les maisons voisines. Leurs blessures, bien que leur faisant souffrir de vives douleurs, ne paraissent offrir aucun danger pour leur vie. Plus de quarante autres personnes ont éprouvé les atteintes du fluide, mais elles en seront quittes pour de légères brûlures au cou, aux bras et à la surface du corps.

— Des incendies nombreux se succèdent dans plusieurs de nos départements avec une rapidité, d'autres fois ils éclatent avec une simultanéité qui jettent l'incertitude dans l'esprit des magistrats et le désespoir et la terreur dans celui des populations. La haute Bourgogne a d'abord été le théâtre de ces malheurs ou de ces crimes. Bientôt après, il se sont étendus dans la Champagne, dans le Soissonnais, dans d'autres provinces encore. Dans un seul de ses numéros, le *Journal de l'Aisne* annonce treize incendies, commencements ou tentatives d'incendie qui viennent d'avoir lieu dans ce département. Le plus considérable de ces incendies est celui qui a éclaté mercredi 10 de ce mois dans le village de Mortiers, à 12 kilomètres de Laon; 54 maisons principales, 70 bâtiments de décharge, des granges, etc., ont été la proie des flammes. La perte est évaluée à 120,000 fr. On ne compte plus à Mortiers qu'une trentaine de maisons. La justice informe, et déjà une personne est arrêtée comme soupçonnée d'être l'auteur de ce désastre. Une femme de Laizny, canton de Vervins, a été mise aussi en état d'arrestation comme prévenue d'avoir tenté d'incendier sa maison.

On écrit de Vervins, 9 juin, à *l'Industriel de la Marne* :

« Les habitants de nos campagnes ne dorment plus; les maisons sont désertes, les ombrages de nos haies sont devenus des gardes-meubles. Chose incroyable, on y voit même des lits, et des lits tout montés. Une température extraordinaire ne favorise que trop ces folles émigrations. Mais que faire et que dire à de pauvres gens frappés de terreur? Le temps seul pourra les guérir. En attendant, on monte la garde dans les rues de chaque village, on fait des patrouilles, et tout voyageur inconnu est impitoyablement arrêté et contraint de faire connaître son nom, ses prénoms, son domicile, ses parents, ses amis et ses connaissances. Souvent même on ne lui fait pas grâce de la confrontation. »

— Un grave accident est arrivé, le 1^{er} juin, sur le chemin de fer bavarais, près de Donauwerth. Par suite d'un déraillement au passage d'un excentrique, les mécaniciens et les conducteurs ont été tués, et un grand nombre de voyageurs ont été blessés plus ou moins gravement.

— Le 11 de ce mois, au moment où le convoi du chemin de fer parti de Bordeaux, à deux heures, pour la Teste, arrivait à la station de Pessac, l'un des tubes de la machine qui le remorquait fit explosion. A cet instant, l'eau qui était dans la chaudière se répandit dans le foyer et en fit jaillir une masse de fumée et de vapeur; la vitesse acquise amena promptement les voyageurs au milieu de ce nuage; aussitôt le cri de : « Au feu! » fut prononcé, et, sans réfléchir, quelques voyageurs, malgré les exhortations pressantes de plusieurs employés de la compagnie qui se trouvaient dans le convoi, ouvrirent les portières et s'élançèrent sur les accotements du chemin. Quelques secondes après, le convoi était dans la gare de Pessac, où voyageurs prudents et voitures étaient arrivés sans la moindre atteinte. Des contusions, écorchures ou entorses ont été le résultat de l'irréflexion et de cette panique. Une machine de secours réclamée à Bordeaux est allée prendre le convoi.

NÉCROLOGIE. — En tête des pertes regrettables dont la nouvelle est parvenue cette semaine, *l'Illustration* doit inscrire celle de M. Topffer. L'ingénieur et spirituel auteur du *Voyage en Zig-Zag*, des *Nouvelles Genevoises*, de M. Jabot, de M. *Cryptogame*, et de plusieurs autres albums charmants, vient de mourir à Genève à l'âge de quarante-huit ans. — M. le duc de Fitz-James est mort à Paris, jeune encore, mais épuisé par une longue maladie.

Inauguration du chemin de fer du Nord.

Nous arrivons trop tard pour entreprendre une narration détaillée de ces fêtes dont les journaux quotidiens ont fourni à nos lecteurs de longs comptes rendus. Cependant nous entreprendrons encore de faire rapidement ce voyage après eux, et de donner quelques détails, de retracer quelques épisodes omis par nos devanciers.

Quel est le lecteur qui ne sait pas depuis huit jours qu'un premier convoi est parti le dimanche 14 de l'embarcadère de Paris, à six heures un quart du matin; et qu'un autre l'a suivi à une heure de distance? On sait aussi que tous deux ont franchi l'espace qui sépare Lille de Paris en dix heures,

